



## Volume 14 Numéro 6

26 mai 2003

### PUITS

Il est à noter qu'à partir du 15 juin prochain entrera en vigueur une partie du règlement provincial sur le captage des eaux souterraines. Ce règlement s'appliquera, entre autre, pour tous les nouveaux puits artésiens, de surface, tubulaires, les pointes, etc. ainsi que pour la réparation de tous ces systèmes de captage d'eau. Dès le 15 juin prochain, un permis sera dorénavant nécessaire avant de faire les travaux susmentionnés. Soyez à l'affût pour de plus amples renseignements dans le prochain Info municipale.

### FUSION

#### **CLSC-CHSLD des Trois Vallées et du Centre hospitalier Laurentien**

Les conseils d'administration du CLSC-CHSLD des Trois Vallées et du Centre hospitalier Laurentien ont voté à l'unanimité pour la fusion le 29 avril dernier.

Ils sont d'avis que la création d'une seule organisation chargée de coordonner l'ensemble des services de santé et des services sociaux dans la MRC des Laurentides sera nettement avantageuse pour la population sur le plan de l'accessibilité et de la continuité des services.

Par ailleurs, la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides a approuvé ce projet de fusion lors d'une assemblée tenue le 21 mai, à St-Jérôme. La régie régionale doit maintenant acheminer le dossier au ministre de la Santé et lui recommander de donner son aval à cette fusion. La décision du ministre est attendue d'ici à la fin de l'été. Entre-temps, le CLSC-CHSLD et le centre hospitalier poursuivent leurs activités normalement.

Rappelons que les deux établissements se sont engagés à maintenir les emplois, les services ainsi que les installations de Labelle, Mt-Tremblant et Ste-Agathe advenant une fusion.

Source : CLSC-CHSLD des Trois Vallées et Centre hospitalier Laurentien  
22 mai 2003

### DÉNOMINATION DES RUES ET DES LIEUX

Lorsqu'une nouvelle rue est cadastrée ou qu'un nouveau lieu est aménagé et qu'il requiert d'être nommé, le conseil nomme cette rue ou ce lieu en prenant en considération la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme. Pour faire sa recommandation, le Comité fait appel à la Société d'histoire de Chute aux Iroquois afin qu'elle suggère un nom à connotation historique qui respecte la politique susmentionnée.

### VENTE DE GARAGE

Il est à noter que vous pouvez tenir jusqu'à 2 ventes de garage par année, par emplacement. Celles-ci peuvent s'échelonner sur une période de 2 jours consécutifs. Aucun permis ou certificat d'autorisation n'est nécessaire.

### ABRI TEMPO

Ce type d'installation n'est autorisé qu'entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante. Toute personne ayant encore aujourd'hui son abri tempo devra le démonter. L'abri est considéré comme étant démonté à partir du moment où la toile le couvrant est retirée.

Merci de votre collaboration!

### ÉLECTION MUNICIPALE **CONSEILLER SIÈGE NUMÉRO 4**

Le 9 mai dernier, monsieur André Chapdelaine a été élu par acclamation au poste de conseiller siège numéro 4. Son assermentation aura lieu le 2 juin prochain vers les 19 h 55 qui sera suivi par la séance régulière du conseil à 20 h.

Bienvenu à tous !

L'info municipale : Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont,  
C.P. 390, Labelle (Québec) J0T 1H0  
(819) 686-2144  
Directeur général : Léonard Castagner

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Nouvelles heures d'ouverture :

À compter du 21 mai, la bibliothèque ouvrira ses portes les mercredis de 13 h à 17 h et les vendredis de 10 h à 12 h (en plus de l'horaire régulier).

Cette année encore, le club de lecture du rat Biboche convie les tout-petits de 3 à 6 ans à découvrir l'univers passionnant des livres. Les jeunes reçoivent un coupon pour chaque livre emprunté et courent la chance de gagner de beaux livres! L'inscription se fait au comptoir du prêt à partir du 27 mai.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents/contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

### **Nouvelles heures d'ouverture :**

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

**Mercredi : 13 h à 17 h**

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

**Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h**

Samedi : 9 h à 12 h 30

### Offre d'emploi :

La bibliothèque est à la recherche d'un commis au prêt pour les samedis de 9 h à 12 h 30 en plus des remplacements.

Description des tâches :

- ⇒ Effectuer les prêts et les retours des documents
- ⇒ Ranger les livres et autres documents de la bibliothèque sur les rayons
- ⇒ Faciliter aux usagers, l'accès aux documents de la bibliothèque et aux prêts interbibliothèques
- ⇒ Couvrir les livres

Exigences :

- ⇒ Bonne communication
- ⇒ Connaissance en informatique

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 juin 2003 à 16 h 30 à :

Commis de bibliothèque

Mme Nathalie Robson

Responsable de la bibliothèque

7393, boul. Curé-Labelle, C.P. 390

Labelle (Québec) J0T 1H0

Télécopieur : 819-686-3820

### PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SITE D'ENFOUISSEMENT (RIDR)

Le BAPE invite la population à assister à une séance d'information sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement qui aura lieu le 4 juin prochain à 19 h 30 à la salle de la Gaieté au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge.

### RAPPEL AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Dans l'Info municipale d'avril dernier, nous avons demandé à certaines personnes de laisser couler l'eau de leur robinet afin de réduire les risques d'entrée d'eau gelée. Ces personnes peuvent maintenant fermer leur robinet.

### HORAIRE DE LA DESCENTE DE BATEAUX LAC LABELLE

#### Mai

24-25

31

#### Juin

1er

7-8

14-15

20-21-22-23-24

27-28-29-30

#### Juillet

1er

4-5-6-7

11-12-13-14

18-19-20-21

25-26-27-28

#### Août

1-2-3-4

8-9-10-11

15-16-17-18

22-23-24-25

29-30-31

#### Septembre

1er

6-7

13-14

## VIRUS DU NIL OCCIDENTAL



L'annonce par le gouvernement de mesures particulières destinées à lutter contre l'infection du virus du Nil occidental (VNO) a probablement entraîné de nombreuses questions de la part des citoyens. Une ligne téléphonique particulière **1-800-363-1363** a d'ailleurs été mise en place pour répondre à toutes les questions concernant le VNO ou, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la Régie régionale des Laurentides : <http://www.rrsss15.gouv.qc.ca>

L'infection au VNO ne donne dans la majorité des cas, aucun symptôme, mais peut dans certains cas entraîner un malaise grippal, voire encore plus rarement, des complications de type méningite ou encéphalite pouvant conduire au décès. Les manifestations les plus graves apparaissent le plus souvent chez les personnes âgées ou souffrant déjà de maladies chroniques.

En 2002, seize cas sévères dont deux décès ont été répertoriés au Québec. Dans le Laurentides, deux cas sévères ont été déclarés et les deux cas ont retrouvé la santé sans séquelles.

Les territoires dans lesquels des applications ont été recommandées sont les endroits où, en 2002, les analyses de la surveillance ont permis d'identifier à la fois des oiseaux, des maringouins et des personnes humaines atteints.

Dans les Laurentides, la Municipalité de Deux-Montagnes, le secteur Sud de St-Eustache et le secteur Nord-Est de Ste-Marthe-sur-le-Lac, de même que les environs du parc du Domaine vert à Mirabel et certains espaces verts autour de Blainville ont été ciblés pour recevoir des larvicides à titre préventif. Les résultats de la surveillance mise en place en 2003 pourraient éventuellement conduire à de nouvelles interventions dans d'autres territoires et nous vous en tiendrons, bien évidemment, informés.

Nous comptons sur votre collaboration comme moyen de prévention autour de votre résidence afin d'éliminer les gîtes artificiels de maringouins (piscines abandonnées, jouets, pneus remplis d'eau, etc...)

Lors des activités en plein air, il est recommandé de porter des vêtements longs et d'utiliser des chasses moustiques en évitant cependant l'aube et le crépuscule, soit aux moments où les maringouins sont les plus nombreux.

### PRISE D'EAU AU LAC OU À LA RIVIÈRE

Pour faire des prises d'eau, vous devez obtenir une autorisation de la Société de la faune et des parcs.

Nous vous invitons à communiquer avec **M. Michel Renaud** de la Société de la faune pour obtenir de plus amples renseignements au 819-688-2050, poste 235 et avec **Mme Geneviève Demers**, responsable de service de l'urbanisme, afin d'obtenir votre permis municipal pour l'aménagement d'une telle prise au 819-686-2144, poste 223.

### AVIS

#### AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Il est interdit d'utiliser l'eau d'aqueduc à des fins d'arrosage d'entrées et de trottoirs et de lavage de véhicules.

## FESTIVAL MÉDIÉVAL LES 5 ET 6 JUILLET

### Concours littéraire

Le Comité culturel de Labelle organise sa 2e édition qui se déroulera lors du Festival médiéval de Labelle.

**Thème :** Une journée avec un troubadour

**Catégorie :** Jeunes du primaire (6 à 11 ans)  
Jeunes du secondaire (12 à 17 ans)  
Adultes (18 ans et +)  
\* N'oubliez pas d'inscrire la catégorie sur votre texte.

**Forme littéraire :** Au choix (poème, nouvelle, texte court, etc. ) longueur maximale de 500 mots.

**Évaluation :** Les textes seront évalués selon les critères suivants : Respect du thème, originalité de l'histoire, qualité de l'orthographe.

**Date limite de présentation :** 20 juin 2003. Faites parvenir vos textes à la bibliothèque municipale à l'attention du Comité culturel – Concours littéraire.

Un prix sera accordé au meilleur texte de chacune des trois catégories.

### Mini-foire du livre

Le Comité culturel de Labelle prépare une mini-foire livre. Nous faisons appel à vous, amis de la littérature pour une cueillette de livres usagés, en bon état, afin de les revendre à prix modiques. Les profits de cet événement serviront à financer, en partie, une pièce de théâtre amateur, produite au printemps 2004.

**Catégories de livres acceptées :**  
Romans, biographies, recueils de poésie, manuels historiques, lecture-jeunesse

**Catégories de livres rejetées :**  
Encyclopédies, dictionnaires, manuels scolaires, langues étrangères, religieux, revues.

Placer les bouquins dans des boîtes de carton, identifiées à l'attention du Comité culturel.

**Lieu de dépôt :** Bibliothèque de Labelle  
(S.V.P. respectez les heures d'ouverture)

**Date limite de réception :** vendredi le 20 juin 2003.

### DEMANDE DE BÉNÉVOLES

Pour ceux et celles qui aimeraient participer comme bénévoles à ce festival, s.v.p. communiquer avec Gilbert Cholette au 686-2144, poste 238.

### TOURNOI DE TROLL BALL

Avis aux intéressés, inscription des équipes, téléphonez au *Griffon de la Gare* au 686-3666.

### FÊTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE



La Municipalité de Labelle organise cette année la fête régionale des québécois (es) le 23 juin prochain.

**Spectacle de Polo et *Les frères à ch'val***, le 23 juin au soir et en première partie le groupe *Incognito*. Macaron obligatoire au coût de 2 \$.

### NOUVEAU À LABELLE

Le service des loisirs de Labelle a lancé cette saison une ligue de balle donnée mixte les lundis soir à compter de 18 h 30. Pour la première fois depuis plusieurs années, 5 équipes se disputeront les grands honneurs. Venez les encourager en grand nombre!!! Début de la saison le 26 mai 2003.

Pour information, contactez Pascal Taillefer, responsable des loisirs, au 686-2144, poste 235.

### CAMP DE JOUR

Veillez noter que les inscriptions du camp de jour se tiendront **le jeudi 29 et vendredi 30 mai 2003 au pavillon des loisirs de 18 h à 20 h.**

**Nous sommes à la recherche de bénévoles âgés de 14-15 ans** pour aider les moniteurs lors des activités et des sorties. Alors, si tu as le goût de t'impliquer auprès des jeunes et acquérir de l'expérience, viens te joindre à l'équipe. Date limite le 6 juin 2003. Pour information, contactez Pascal Taillefer, responsable des loisirs, au 686-2144, poste 235.

### COLLECTE DES ORDURES VOLUMINEUX

La collecte des « volumineux » (objets lourds) à Labelle aura lieu jeudi le 12 juin prochain. S.V.P., veuillez attendre la veille de la collecte pour mettre vos ordures au chemin.

Merci de garder notre environnement propre!

Prenez note que pour la période du 16 juin au 6 septembre 2003, les bacs noirs seront ramassés à toutes les semaines et les bacs verts seront toujours ramassés aux deux semaines.

## **ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

### CORPS DE CADETS 2000 LABELLE HAUTES-LAURENTIDES

L'année tire à sa fin pour les activités du Corps de cadets 2000 Labelle Hautes-Laurentides. Nous sommes fiers de vous inviter à la 5<sup>e</sup> revue annuelle. Vous êtes tous les bienvenus, que ce soit pour venir encourager nos cadets(tes), simplement voir ce que les jeunes apprennent ou encore se donner le goût de se joindre à nous. Nous vous accueillons le 8 juin 2003 à 14 h à l'école Le Tremplin de Labelle, à l'extérieur si le temps le permet, sinon à l'intérieur. Après le cérémonial, il y a la visite des kiosques que les cadets(es) ont préparés et par la suite, un léger goûter sera offert à l'hôtel de ville de Labelle.

Au plaisir de vous rencontrer!

Christine Saindon, présidente du comité civil

### COMPTOIR D'ENTRAIDE "FRIPERIE ABEILLE"

Pour la semaine du 30 mai au 6 juin, il y aura une grande vente à la Friperie Abeille. Du 2 pour 1 sur tous les articles en magasin.

Bienvenue à tous!!!

### ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

L'association de chasse et pêche de Labelle tenait sa 1<sup>re</sup> activité de l'année les 25, 26 et 27 avril 2003, avec son tournoi de pêche d'ouverture au Petit lac Caribou où 130 pêcheurs (es) sont venus pêcher, malgré que le lac était encore gelé. Au total, 103 truites ont été enregistrées lors de cette fin de semaine. L'association tient à remercier nos 2 membres sauveteurs, soit M. Bruno Fleurant, et M. Rolland Groulx de Labelle, qui ont aidé à sortir de l'eau 2 autres membres, M. Hervey Sigouin et M. Daniel Rodrigue, lorsque la glace s'est brisée sous leurs pas; nous sommes tous très fiers de vous! Félicitations à tous les gagnants (es) de ce tournoi et merci à nos commanditaires partants de l'année.

N'oubliez pas que la prudence est de mise sur tous nos plans d'eau et bonne saison de pêche à tous! Prochaine activité à suivre...

Claude Thibault, président  
686-3480

### COMITÉ DES LOISIRS SOCCER-BASEBALL

Les jeunes de 5 à 13 ans intéressés à jouer au soccer et au baseball, la saison débutera le 2 juin 2003. Les inscriptions sont au coût de 10 \$. Pour le baseball, veuillez communiquer au 686-9543 et pour le soccer au 686-3854.



Note : Nous avons besoin de parents pour agir à titre d'entraîneur ou d'arbitre.

### NOUVEL EXÉCUTIF AU CLUB DE QUAD IROQUOIS

Président :	Charles Faucher	686-2506
Vice-président :	Georges Labelle	274-2835
Trésorier :	Maurice Paquin	278-0031
Directeurs :	Normand Bisson	275-3063
	Rodrigue Brousseau	686-1555
	Guy Labelle	686-2178
	Paul Ménard	274-2869
	Sylvie Provost	275-1646
	Patrick Rochon	686-1517
	Réjean Rose	274-2868

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (SUITE)

### ACTIVITÉS ESTIVALES LA MAISON DES JEUNES – COMITÉ DE LOISIRS

**Tournoi de balle** donnée mixte (8 hommes et 2 femmes) au profit de la Maison des jeunes de Labelle, les 20-21-22 juin 2003 au terrain de balle de Labelle. Pour inscription des équipes, communiquer avec Pascal Taillerer au 686-2144, poste 235, prix 175 \$ par équipe.

**Balle molle** le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h pour les 13 à 17 ans. Tu dois t'inscrire au coût de 10 \$. C'est gratuit pour les membres de la Maison des jeunes. Important, tu dois avoir ton gant de balle. Bienvenue à tous. Début de la saison le 29 mai 2003.

**Danse** du comité des Loisirs de Labelle pour les 7 à 12 ans , vendredi le 13 juin au pavillon des loisirs dès 19 h. On vous attend!

Pour obtenir de plus amples informations sur ces activités, contactez Pascal Taillefer, responsable des loisirs, au 686-2144, poste 235.